

**Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)****Crédits: 90****Présentation**

Le programme de doctorat est un programme assumé conjointement par les départements de philosophie de l'UQTR et de l'UQAM.

Lors de leur demande d'admission, il n'est pas exclu que les candidats soient orientés vers l'une ou l'autre constituante compte tenu de la nature de leur sujet de recherche, des ententes prévues au protocole et de la capacité d'accueil de chaque département.

**En bref**Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif général de former des diplômés aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en philosophie. Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants :

- épistémologie
- philosophie du langage et de l'esprit
- philosophie pratique
- philosophie de la culture

Sur le plan de la formation, il vise plus spécifiquement :

- à familiariser l'étudiant avec les discussions et les méthodes actuelles dans les domaines retenus;
- à développer les compétences argumentatives de l'étudiant en fonction de l'avancement des connaissances en philosophie;
- à développer chez l'étudiant l'aptitude à organiser et à poursuivre de manière autonome et rigoureuse une recherche de longue haleine en philosophie.

Avenir: Carrière et débouchés

Le programme mène à des carrières d'enseignement et de recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, ou à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

**Atouts UQTR**Particularités

---

Le programme de doctorat offre la possibilité d'activités créditées conjointes (auquel cas les frais de déplacement peuvent être assumés par chaque constituante) et celle aussi de suivre un cours, soit dans l'autre constituante soit dans une autre université. Une activité obligatoire est consacrée à la rédaction du projet de thèse. L'étudiant doit aussi mettre à profit une activité de lectures dirigées conformément à ses intérêts de formation, sous la supervision d'un professeur du département spécialisé dans le domaine de recherche de l'étudiant.

De façon générale, la scolarité est axée sur des activités de séminaires qui permettent davantage le renouvellement des problématiques, leur articulation sur la recherche et leur adaptation pédagogique aux usagers. Des activités particulières, notamment celles poursuivies dans le cadre du groupe interdisciplinaire de recherche sur la communication et le discours et du laboratoire de recherche en éthique et philosophie politique, servent de complément de formation.

### **La recherche dans le domaine**

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département de philosophie et des arts.

## **Admission**

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

## **Conditions d'admission**

### **Études au Québec**

Base universitaire

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3);

OU

être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat titulaire d'une maîtrise avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Ce programme d'études est offert conjointement, en vertu d'une entente, par l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Montréal. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre son programme sans pénalité (cf. règles de transfert permanent d'étudiants).

### **Études hors Québec**

Base études hors Québec

Être détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2 selon le système d'éducation) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20.

---

Le candidat titulaire d'un master avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

### **Modalités de sélection des candidatures**

Constitution du dossier de candidature

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation fera l'examen des pièces jointes au dossier (voir la section pièces à joindre):

Critères de sélection

Un candidat détenteur d'une maîtrise ou détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2 selon le système d'éducation) dans une discipline connexe à la philosophie est admissible conditionnellement à la réussite, avec une moyenne de 3.2, de cours d'appoint (9 crédits au maximum au niveau de la maîtrise) acceptés par le comité de programmes de cycles supérieurs en philosophie en fonction de la recherche doctorale du candidat.

Un candidat au doctorat qui n'a pas encore obtenu le diplôme de maîtrise en philosophie est admissible conditionnellement (1) au dépôt de son mémoire de maîtrise avant sa première inscription au doctorat et (2) à l'obtention de la maîtrise en philosophie dans les douze mois suivant la première inscription.

Les candidats qui sont détenteurs d'une maîtrise de recherche avec mémoire (ou l'équivalent) dans une discipline autre que la philosophie mais connexe, et qui n'ont pas de préparation académique spéciale en philosophie sont admissibles au programme de propédeutique (pour le doctorat en philosophie). Cette propédeutique compte au moins dix (10) crédits et au plus dix-huit (18) crédits d'activités préparatoires du 1er ou 2e cycle. L'étudiant qui termine les activités préparatoires de la propédeutique avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 est automatiquement admis au programme de doctorat en philosophie, si les autres conditions sont satisfaites. Le contenu de cette propédeutique sera fixé dans chaque cas par le comité d'études de cycles supérieurs en tenant compte des antécédents du candidat et de ses orientations, et après consultation avec le directeur de recherche choisi et avec le candidat lui-même. La propédeutique ne comprendra que des activités de philosophie proprement dite et accordera une place significative à l'histoire de la philosophie. Le cas échéant, elle pourra contenir des activités de 1er ou 2e cycle selon les besoins.

Dans le cas de candidats détenteurs d'une maîtrise dans une discipline autre que la philosophie qui ont néanmoins une préparation académique particulière en philosophie (par exemple un baccalauréat en philosophie), le comité d'études de cycles supérieurs étudiera les dossiers à la pièce en tenant compte des précédents déjà établis.

### **Structure du programme et liste des cours**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

#### **Cours obligatoires (9 crédits)**

- PHI6013 Lectures dirigées
- PHI6044 Projet de thèse
- PHI6057 Examen doctoral (PHI6013; PHI6044)

#### **Cours optionnels (9 crédits)**

##### **Neuf crédits parmi les activités suivantes:**

- PHI6017 Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines
- PHI6018 Séminaire de recherche en philosophie de la culture
- PHI6020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
- PHI6021 Séminaire de recherche en philosophie du langage
- PHI6052 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
- PHI6053 Séminaire de recherche en éthique
- PHI6054 Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit
- PHI6055 Séminaire de recherche en histoire de la philosophie
- PHI6056 Sujets spéciaux I
- PHI6058 Sujets spéciaux II

---

Crédits de recherche (72 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 72 crédits.

### **Travail de recherche**

Thèse (72 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse sera soutenue devant un jury composé de cinq professeurs.

## **Autres renseignements**

### **Règlements pédagogiques particuliers**

L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI6044 Projet de thèse au plus tard à la cinquième session suivant son inscription initiale.

L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI6057 Examen doctoral dès que son projet de thèse est accepté. L'activité est évaluée par le même jury que le projet de thèse.

Exigences langagières : une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. La connaissance d'une autre langue peut être nécessaire lorsque le sujet de thèse le requiert (un candidat doit normalement pouvoir lire dans la langue originale l'auteur principal sur lequel il travaille).